

FICHE MISSION

Intitulé de la mission

Sensibiliser à l'environnement et au développement durable

Objectif de la mission

- Sensibiliser les jeunes sur les défis environnementaux, à l'importance de préserver l'environnement et de promouvoir le développement durable.
- Encourager les comportements respectueux de l'environnement au sein de la communauté scolaire, mais aussi en dehors, faisant des citoyens plus responsables.

Thématique (axe *) principale de la mission

Environnement

À quel objectif d'intérêt général répond-elle ? (objectif de citoyenneté, intérêt sociétal et non intérêt pour l'établissement, le volontaire ou toute autre structure du réseau)

La mission répond à différents objectifs d'intérêt général : sensibilisation à l'environnement, éducation au développement durable, promotion de l'engagement citoyen, lutte contre le changement climatique.

Quelles pourraient être les activités confiées aux volontaires ?

Le volontaire pourra :

- Concevoir et animer des ateliers et des séances de sensibilisation sur des sujets liés à l'environnement et au développement durable.
- Participer à la création de supports pédagogiques attrayants et adaptés à différents niveaux scolaires.
- Organiser des sorties sur le terrain, des visites d'entreprises ou d'associations engagées dans des actions environnementales.
- Proposer des actions concrètes pour réduire l'empreinte écologique de l'établissement (tri des déchets, économie d'énergie, jardinage, etc.).
- Assister les enseignants dans l'intégration des enjeux environnementaux dans leurs enseignements.
- Collaborer avec d'autres structures locales ou associations œuvrant pour la protection de l'environnement.

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

Le volontaire a un rôle de sensibilisation sur les nouveaux enjeux climatiques, il complète la pédagogie apportée par les enseignants et les bonnes pratiques des salariés.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

Accessible à tous les jeunes de 18 ans, sans condition de diplôme.

Le volontaire doit avoir un intérêt marqué pour les questions environnementales et le développement durable. La mission fera appel à sa créativité et à sa capacité à concevoir des activités attractives et interactives, mais aussi à son aptitude à travailler en collaboration avec les différents acteurs de la communauté scolaire.

De quelle aide : support/référent au national ou en territoires /formation... peut bénéficier soit le tuteur, soit le volontaire pour la mise en œuvre de cette mission ?

Ensemble, créons le déclic avec la Fresque du Climat !

Il peut se rapprocher des associations locales liées au thème de l'environnement, mais aussi des services parc et jardins, tri des déchets, transition énergétique, de sa mairie, ou encore des entreprises locales œuvrant dans le développement durable.

A quel grand programme « officiel », objectif, priorité de l'Enseignement catholique ... cette mission peut-elle s'intégrer ? A quel objectif de l'EC cette mission répond-elle ?

Cette mission peut s'intégrer aux objectifs de l'Enseignement catholique visant à promouvoir un épanouissement de chacun, dans un monde durable enclin aux défis majeurs climatique et de transition énergétique.